



LYCEE POTHIER
(0450049j)
2 bis rue Marcel Proust
45 000 Orléans
Tél : 02.38.79.56.00

«Civilité» «Prénom» «NOM»
«Adresse»
«CP»«Ville»

«Casiers»

N° de séance : 4/2019-2020

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mardi 19 mai 2020
(Visioconférence)

Heure de début : 18h05 ; Heure de fin : 20h55

Présidence : Pascale GAUTROT-LAMOUREUX, Provisoire
Secrétariat : Mathilde ROUSSET de PINA, Gestionnaire
Membres présents à l'ouverture du CA : 20
Dont 19 votants - Quorum : 16
(Listes d'émargement CA en annexe)

Le Président de séance

Pascale GAUTROT-LAMOUREUX

À Orléans, transmis le :



Le Secrétaire de séance

Ordre du jour :

1) Conseil d'administration

- Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du mardi 28 janvier 2020

2) Informations diverses

- Ébauche du planning général de fin d'année

3) Gestion financière

- Le compte financier de l'exercice 2019
- Admission en non-valeur
- Décision budgétaire modificative
- Sorties d'inventaire
- Sorties et voyages scolaires (sous réserve de dossier)
- Contrats et conventions
- Dons :
 - Don à la banque alimentaire
 - Don à l'ARS d'équipements de protection individuels pour les hôpitaux.
- Désaffectation du bâtiment P.

4) Questions diverses

Elles devront être déposées par écrit au secrétariat de la proviseure, au plus tard, 48 heures avant le début du conseil.

N° et nature des Questions traitées	Nombre Feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration	1	
II– Informations diverses	1	
III– Gestion financière	4	
IV– Questions diverses	5	
V–		
TOTAL DES FEUILLETS + pages de garde + page d'émargement	11	

<p>Compte rendu des questions traitées dans le chapitre : <i>I – CONSEIL D'ADMINISTRATION</i></p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p><u>Installation du Conseil d'Administration</u></p> <p>En raison de l'épidémie de Covid19, le Conseil d'Administration se déroule par visioconférence.</p> <p>Mme GAUTROT LAMOUREUX, chef d'établissement, présente l'ordre du jour.</p> <p>Ordre du jour adopté à l'unanimité sans modifications.</p> <p>Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :19</p> <p><u>Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 28 janvier 2020 :</u></p> <p>Concernant les fermetures de postes, Mme LESNÉ, représentante des enseignants, demande que soit rajouté : « Mme LESNÉ fait remarquer qu'il s'agit là des premiers effets de la réforme des lycées dénoncé par une part des enseignants. »</p> <p>Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</p> <p>Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :19</p>	

<p>Compte rendu des questions traitées dans le chapitre : II – INFORMATIONS DIVERSES</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p><u>Ébauche du planning général de fin d'année :</u></p> <p>Mme GAUTROT-LAMOUREUX commente le planning de fin d'année.</p> <p>Mme LESNÉ fait remarquer que la direction anticipe un possible retour en juin. Mme GAUTROT-LAMOUREUX confirme.</p>	

<p style="text-align: center;">Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">III – GESTION FINANCIÈRE</p>	<p style="text-align: center;">Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>- <u>Compte Financier de l'exercice 2019</u> :</p> <p>Mme ROUSSET de PINA présente le compte financier.</p> <p>Concernant le lien établi entre le nombre de photocopies et l'obtention des manuels numériques, M. LASCOMBE, représentant des enseignants, rappelle que les élèves ne disposent pas tous de l'équipement suffisant pour avoir accès à ces derniers. Dans ce cas, l'enseignant doit réaliser des photocopies.</p> <p>Mme ROUSSET de PINA précise que cette année les crédits disciplinaires n'ont pas été attribués distinctement à chaque matière mais globalisés. Il a donc fallu prévoir les besoins à l'avance. De plus aucune dépense n'a été faite du fait de reliquats de crédits. Le solde disponible à l'issue de l'exercice 2019 est donc plus élevé.</p> <p>M. GILET, représentant des enseignants, demande si ces reliquats n'induiront pas une baisse des futures dotations.</p> <p>Mme ROUSSET de PINA explique que la Région ne se base pas sur le compte financier pour déterminer les attributions.</p> <p>18h35 : Arrivée de Mme NICOLAS-DURAND. Le nombre de votants passe à 20.</p> <p>Le lycée a organisé de nombreux projets, voyages et sorties.</p> <p>À cette occasion, M. LASCOMBE fait le rapprochement avec la crise du Covid19 et demande si le lycée sera remboursé par les assurances des voyages annulés.</p> <p>Mme ROUSSET de PINA répond que l'annulation du voyage, dans l'optique de la crise sanitaire, donne droit à un avoir. Si le voyage n'est pas reporté au bout de 18 mois, un remboursement intégral est opéré.</p> <p>Madame ROUSSET de PINA expose les aides attribuées aux familles dans le cadre des sorties et voyages et indique qu'aucune demande n'a été refusée.</p> <p>18h50 : Arrivée de Mlle KITSOUKOU. Le nombre de votants passe à 21.</p> <p>Au sujet des dépenses du service administration et logistiques, M. LASCOMBE comprend que la venue de conférences, réunions, concours et formations extérieurs au lycée contribue au rayonnement de l'établissement. Cependant il a ressenti une surcharge au cours de l'année qui a empêché les enseignants de réserver une salle informatique ou une salle de devoir pour leurs élèves. Il tient à rappeler que l'enseignement doit rester la fonction première de l'établissement.</p> <p>Mme LESNÉ appuie ces propos.</p> <p>Mme la Provisseure assure que le lycée est très sollicité et que la direction refuse déjà beaucoup de demandes d'accueil.</p>	

M.BROWN confirme et indique que la rénovation du bâtiment C va libérer de l'espace.

M.LASCOMBE demande si le bâtiment HTK pourrait être utilisé pour l'accueil extérieur.

Mme GAUTROT-LAMOUREUX explique que ce bâtiment est utilisé pour du stockage, notamment le mobilier du bâtiment C, mais qu'il fait l'objet de différents projets de reconversion.

En évoquant la viabilisation, Madame ROUSSET de PINA tient à saluer le travail des agents notamment en ce qui concerne les réseaux d'eau vieillissants du lycée.

19h15 : Départ de Mme LESNÉ. Le nombre de votants passe à 20.

Concernant la restauration, le lycée vise à favoriser le recours à des producteurs/fournisseurs locaux.

Un fort investissement a été réalisé, notamment en matière d'équipement numérique (ordinateurs, tablettes, écrans d'affichage...)

Mme GAUTROT-LAMOUREUX souligne l'excellence du travail accompli par l'intendance.

Approbation du Compte Financier sans réserve à l'unanimité.

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

Affectation du déficit au fonds de roulement :

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

- Admission en non-valeur :

Présentation d'une demande d'admission en non-valeur pour une créance d'internat du troisième trimestre de l'année scolaire 2018/2019 d'un montant de 750,10 €. L'huissier en charge du recouvrement de cette créance a transmis un certificat indiquant qu'elle n'était pas recouvrable.

Mme la Proviseure souligne que le Lycée Pothier fait l'objet de très peu d'admissions en non-valeur.

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

- Décision budgétaire modificative :

Présentation d'un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement d'un montant de 3500 € destiné à l'achat d'une imprimante 3D (2300 €) et d'un convoyeur de couverts pour la plonge (1 200 €).

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

- Sorties d'inventaire :

Demande d'autorisation de sorties de biens de l'inventaire pour un montant global de 55 233,16 € : 19 166,22 € financés sur les réserves de l'établissement, 36 066,94 € financés par des subventions de la Région Centre Val de Loire.

Ces biens achetés entre 1987 et 1990 sont obsolètes. Ils sont destinés à la destruction.

Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

- Sorties et voyages scolaires (sous réserve de dossier) :

Mme GAUTROT-LAMOUREUX indique que la crise du Covid19 empêche tout voyage pour le moment et ce même dans l'hypothèse d'une réouverture en juin.

M.GILET souligne qu'il reste primordial de préparer d'éventuels voyages en amont afin conserver un plus large éventail de choix, quitte à devoir finalement annuler.

Mme la Provisseure acquiesce.

- Contrats et conventions :

Convention relative à l'organisation au lycée Pothier d'un centre d'épreuves écrites du concours A BCPST recrutant sur la Banque Agro-Véto pour la session 2020.

Convention relative à l'organisation au lycée Pothier d'un centre d'épreuves écrites du concours ECRICOME pour la session 2020.

Convention de partenariat relative à l'organisation au lycée Pothier d'un centre d'épreuves écrites du concours Mines Ponts pour la session 2020.

Convention pour l'organisation des épreuves écrites du Concours Communs INP session 2020.

Convention pour l'organisation d'un centre d'écrits des épreuves des concours de la banque commune d'épreuves des écoles de management avec la CCI Paris Ile de France, session 2020.

Contrat avec la Collecte Médicale à compter du 1er juin 2020 pour une période de trois ans.

Contrat avec la société OTIS pour la maintenance du monte-charge des cuisines jusqu'au 31 décembre 2024.

Intégration du lycée Pothier au marché de fournitures de bureau d'Approlys Centr'Achat.

Vote ➡ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

-Dons :

- Approbation des dons à la banque alimentaire d'un montant de 2 373,76 € :

Il s'agit des denrées périssables qui n'ont pu être utilisées en raison de la fermeture du Lycée dans le cadre du confinement. L'initiative est saluée par plusieurs membres du CA.

Vote ➡ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

- Dons à l'ARS d'équipements de protection individuels pour les hôpitaux pour un montant de 2 785,10 €.

Ce don s'effectue également dans le cadre de la crise du Covid19.

Vote ➡ contre : 0 - abstention : 0 - pour :20

20h05 : retour de Madame LESNÉ. Le nombre de votants passe à 21.

- Désaffectation du bâtiment P :

Le bâtiment P (préfabriqué) a été vendu et doit donc être retiré. La date de sa désaffectation n'est pas encore connue. L'espace libéré fera l'objet d'un projet de réaménagement.

Vote ➡ contre : 0 - abstention : 0 - pour :21

<p style="text-align: center;">Compte rendu des questions traitées dans le chapitre : IV – QUESTIONS DIVERSES</p>	<p style="text-align: center;">Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Préalablement aux questions diverses, M. GILET et M. LASCOMBE présentent les résultats d'un questionnaire portant sur le ressenti des personnels du lycée face à la période de confinement.</p> <p>Mme LESNÉ déplore la faible participation au questionnaire ainsi que le fait qu'il n'ait pas pu figurer dans les documents de préparation au CA. Elle demande également si un questionnaire similaire concernant la période post-confinement serait envisageable.</p> <p>Mme GAUTROT-LAMOUREUX acquiesce en demandant à ce qu'il soit construit conjointement entre les enseignants et les infirmières.</p> <p>M. MOREAU aimerait adapter ce questionnaire aux élèves. M. LASCOMBE est d'accord mais insiste sur l'importance du traitement des réponses. M. BROWN suggère de passer par Pronote.</p> <p>Mme GAUTROT-LAMOUREUX informe les CPE de l'établissement ont envoyé un long questionnaire aux élèves.</p> <p>M. GILET appuie sur le besoin d'harmonisation des pratiques des cours à distance.</p> <p>Mme CALPAS renchérit et déplore la multiplication des supports, jugée perturbante.</p> <p>Il est fait mention d'un manque de formation d'une partie du personnel dans la pratique informatique. Mme GAUTROT-LAMOUREUX rappelle qu'en tant que référents au numérique, Mme BREMOND et M. LENGLET peuvent mettre en place des dispositifs adaptés.</p> <p>La direction note que les problèmes mis en lumière par le questionnaire avaient déjà été remontés au rectorat.</p> <p>M. GILET propose que les infirmières interviennent dans les classes lors de la rentrée de septembre. Mme GAUTROT-LAMOUREUX retient l'idée.</p> <p>Mme LESNÉ fait remarquer qu'il paraît impossible de cumuler cours en présentiel et classes à distance à hormis pour les TZR intervenant dans plusieurs établissements.</p> <p>Mme GAUTROT-LAMOUREUX en a discuté avec la Région qui recherche activement des outils adaptés à cette pratique. Elle ajoute qu'elle ne demandera pas aux enseignants de cumuler les deux pratiques et qu'ils ne dépasseront en aucun cas la quotité totale de leur service.</p> <p>M.LASCOMBE obtient la permission de communiquer les résultats du questionnaire aux personnels du lycée avant approbation du Procès-Verbal.</p>	

Questions diverses de la liste indépendante

Questions sur le thème de la continuité pédagogique :

- 1- Un certain nombre d'enseignants possède du matériel informatique vieillissant. La région envisage-t-elle le prêt ou la possibilité d'acquérir à coût préférentiel du matériel performant pour les enseignants ?

Mme GAUTROT-LAMOUREUX répond qu'il est légalement impossible pour la Région de faire profiter de tarifs préférentiels pour obtenir de l'équipement informatique aux enseignants.

- 2- Par soucis d'équité de connexion internet et d'équipement, est-il envisageable que le lycée et/ou la région prenne en charge l'abonnement internet de certains élèves, et dotent de casques et micro les élèves n'en possédant pas ?

Mme la Provisseure indique que ce point fait l'objet d'une importante réflexion au sein des élus de la Région et qu'un investissement massif n'est pas à exclure.

Questions sur le thème de la réouverture du lycée :

- 1- Le lycée rouvre-t-il le 2 juin, ou plus tard ?

La direction n'a pas reçu d'informations à ce sujet.

Mme BELLESOEUR et M. GILET demandent si, dans l'éventualité d'une réouverture, le lycée ne serait pas contraint de fermer à nouveau ses portes à cause des concours CPGE. Mme GAUTROT-LAMOUREUX assure que cela ne constituerait pas d'entrave à l'ouverture de l'établissement.

Mme VANDEWEGHE demande comment l'établissement pourra continuer d'accueillir des élèves si les AED sont déjà mobilisés par les concours. Madame GAUTROT-LAMOUREUX invite à se référer à la décision de la Commission Hygiène et Sécurité qui se tiendra le 20.05.

- 2- Comment est prévue la gestion des oraux du baccalauréat de français ?

Madame GAUTROT LAMOUREUX répond qu'à ce jour, elle n'a pas d'information à ce sujet.

Mme LESNÉ indique que les oraux sont maintenus pour le moment avec, a priori, des listes de textes allégées.

3- Le personnel d'entretien a-t-il le matériel nécessaire pour travailler en sécurité ?

Mme ROUSSET de PINA explique que des masques jetables ainsi qu'une solution hydro-alcoolique ont été mis à disposition du personnel qui a été accueilli au lycée par groupes de 5. Elle affirme que les retours sont positifs.

Mme NICOLAS-DURAND et Mme BALCNKAERT-POTELLE approuvent.

Mme LESNÉ et M. GILET s'inquiètent d'un potentiel alourdissement du travail des agents dû à la désinfection des locaux.

Mme ROUSSET de PINA répond que le produit utilisé ne nécessite pas de laver avant désinfection. Il y aura tout de même plusieurs passages par jour mais aucune surcharge ne lui a été remontée.

Mme GAUTROT-LAMOUREUX ajoute que la quasi-totalité des agents a repris, ce qui permet de préserver des conditions de travail raisonnables.

4- Une vérification de l'état de santé des élèves et étudiants à l'entrée dans l'établissement est-elle prévue à la réouverture et à la rentrée ?

Mme la Provisseure déclare qu'il s'agit de la responsabilité des familles, conformément au protocole sanitaire.

5- Est-il possible de faire les conseils de classe du secondaire et des CPGE en présentiel plutôt qu'en visio-conférence dans le respect des préconisations sanitaires ?

Mme GAUTROT-LAMOUREUX rappelle que tant que l'établissement est fermé, le dispositif de visioconférence doit, par conséquent, être conservé.

Questions sur le thème de la rentrée :

1- Un temps de concertation supplémentaire à la journée de prérentrée, sous forme de journée banalisée, est-il prévu pour que les équipes pédagogiques s'organisent ?

Dans cette optique, la direction annonce penser à une journée supplémentaire de prérentrée.

2- Comment seront gérés les lieux hors classe (cour de récréation, toilettes, demi-pension, ...) et le nettoyage des salles, notamment d'informatique ?

Mme la Provisseure explique que le protocole sanitaire risque de changer entre juin et septembre et qu'aucune information supplémentaire n'est disponible pour le moment. Elle prévoit néanmoins d'installer des points d'eau mobiles, des distributeurs de gel hydro-alcoolique ainsi que de rouvrir une troisième entrée dans l'établissement.

Mme BELLESOEUR demande si un de ces points d'eau mobiles pourra être installé à proximité des gymnases.

Mme GAUTROT-LAMOUREUX annonce que la direction réfléchit à des installations pérennes pour la rentrée de septembre.

3- Comment s'organiser avec des classes jusqu'à 35 élèves dans le secondaire et même davantage en CPGE ?

En l'absence de consignes claires à ce sujet, Mme la Proviseure admet ne pouvoir répondre à cette question pour le moment.

4- La DHG sera-t-elle modifiée pour faire face à la situation actuelle ?

À nouveau, aucune information n'a été révélée concernant ce point.

Questions sur le thème des travaux :

1- A-t-on une date de livraison du bâtiment C ?

Mme GAUTROT-LAMOUREUX déclare que les travaux ont repris de manière très active mais que le lycée est en attente d'informations de la Région concernant la date de livraison.

20H45 : Départ de Mme MAGNERON. Le nombre de votants passe à 20.

2- A-t-on des points de lavage des mains en nombres suffisants, adaptés et opérationnels pour faire face aux exigences actuelles ?

Mme la Proviseure dit qu'il n'y a pas de travaux prévus pour le moment.

3- Est-il envisageable d'avoir davantage de sanitaires enseignant ?

Comme pour la question précédente, il n'y a pas de travaux prévus à l'heure actuelle.

4- Où en est le projet de réorganisation de la salle des professeurs et du NES ?

La direction révèle qu'avec la crise actuelle, ce projet est au point mort.

Questions diverses de la liste SNES-FSU

- 1- Comment remplir les bulletins du troisième trimestre alors que les évaluations menées pendant le confinement ne pourront pas être prises en compte et que le travail en distanciel a créé de nouvelles inégalités entre élèves, ne serait-ce par exemple qu'à travers la diversité de leurs conditions matérielles ?

Mme GAUTROT-LAMOUREUX rappelle qu'un conseil pédagogique se tiendra le mardi 26 mai 2020. Si Mme la Rectrice donne son accord, l'appréciation du troisième trimestre constituerait une synthèse de l'année.

- 2- Comment faire face au risque de pandémie en septembre avec des effectifs de classe à 35 en terminales, notamment. Il y aurait-il autant de salles que de classes ?

La direction affirme qu'il y aura autant de salles que de classes. Mme la Provisoire ajoute que les classes se verront attribuer une salle et qu'il appartiendra aux enseignants de changer de se déplacer pour rejoindre leurs élèves.

- 3- Comment organiser collectivement (Direction et Personnels) la rentrée 2020-2021 ?

Quels temps de réflexion et de concertation pourraient être prévus pour les différentes catégories de personnels ?

Mme GAUTROT-LAMOUREUX rappelle qu'elle songe à une journée supplémentaire de prérentrée pour se préparer.

M.LASCOMBE avertit qu'en ce qui concerne les enseignants, une formation en septembre laisserait trop peu de temps avant la rentrée pour pouvoir garantir que les cours soient prêts à temps.

Mme la Provisoire acquiesce mais rappelle que tout dépendra si ces formations sont réalisables en distanciel ou pas.

Mme BELLESOEUR estime qu'il serait plus judicieux de mettre le mois de juin à profit pour former les enseignants plutôt que de rouvrir l'établissement aux élèves. Mme GAUTROT-LAMOUREUX annonce qu'elle va prendre contact avec les référents au numérique pour réfléchir à la question.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h55**

RAPPEL : le procès-verbal du conseil d'administration, les actes du conseil d'administration et les actes du chef d'établissement peuvent être consultés, dans l'espace professeur sous le panneau conseil d'administration, dans le classeur dédié